



Travailler pour le Secours Dentaire International ?

Introduction et philosophie

Le « Secours Dentaire International » (SDI) n'a pas d'activité d'ordre religieux ou politique. Il se limite au développement technique, à la formation de personnel local ainsi qu'au suivi des activités dentaires des régions concernées. Le SDI est aussi convaincu que seule la prophylaxie dentaire dans les écoles sera à même de diminuer les problèmes bucco-dentaires à l'avenir. C'est pour cela que parallèlement aux soins dentaires qui sont effectués dans les cliniques dentaires, un programme de prophylaxie y est associé. Les cliniques dentaires, les laboratoires dentaires ainsi que les programmes de prophylaxie sont tenus par des collaborateurs africains dont les différentes équipes sont soutenues par des médecins-dentistes et des hygiénistes bénévoles provenant surtout de Suisse et d'Allemagne.

Le but principal du SDI est d'amener les cliniques dentaires et leurs laboratoires dentaires déjà existants en Afrique et en Haïti, à une autogestion, ainsi qu'à un autofinancement, ceci dans les plus brefs délais. Il n'est en principe pas question d'ouvrir d'autres cliniques. Cependant, un dernier projet a quand même vu le jour en Ouganda en 2014.

Le programme de prophylaxie restant une de nos préoccupations principales, nous continuons à chercher activement des sponsors. Aussi, nous avons besoin de collaborateurs européens (médecins-dentistes, hygiénistes dentaires et techniciens dentistes).

Type de formation requise

Nous sommes en général intéressés à des collaborateurs qui ont accompli au minimum 2 ans de pratique après les études. Dans les pays où le SDI déploie ses activités, les médecins-dentistes sont souvent confrontés à des situations pathologiques bien plus importantes qu'ici et il est préférable d'avoir un peu d'expérience si l'on veut pouvoir assumer les tâches d'enseignant d'une manière convenable et juste. Nous sommes également intéressés à la collaboration d'hygiénistes dentaires. Ces dernières s'occupent surtout du domaine de la prophylaxie bucco-dentaire qui est enseignée dans les écoles. Ces collaboratrices européennes voyagent en général accompagnées de la cheffe ou du chef de projet. Des techniciens dentistes sont engagés pour la formation continue qui est donnée aux techniciens dentistes sur place. L'enseignement dans la technique dentaire concerne surtout l'élaboration et la maîtrise de prothèses amovibles en résine. Malheureusement, nous n'engageons pas d'assistantes en médecine dentaire. En effet, le but de notre travail en Afrique et en Haïti se résume surtout à de l'enseignement de la médecine dentaire au personnel africain ainsi qu'à la coopération technique dans ce même domaine.

Suivi des différents projets

Les cliniques dentaires dotées d'un personnel local instruit fonctionnent de manière autonome tout au long de l'année. Chaque projet est soutenu par une cheffe ou un chef de projet qui effectue un séjour de 10 jours par année ou tous les deux ans. Ces séjours permettent d'une part d'assurer une formation continue du personnel local et d'autre part la réparation et l'entretien des équipements. Les chefs de projet sont actifs en Europe également dans le domaine administratif (courrier, envoi de matériaux, récolte de fonds, etc.).

Intérêt pour le bénévolat ?

Chaque année, le SDI organise un séminaire en automne auquel la majeure partie des chefs de projet participe. Une demi-journée au minimum est consacrée à l'exposition des diverses situations locales des projets (nombre de patients par jour traités, nécessité de remplacement des équipements ou apport de matériel nécessaire, réparation, changement de personnel, écoles visitées, etc.). Cette plateforme d'échange est très instructive et vous permet d'obtenir une première impression réelle de ce que les collaborateurs SDI entreprennent et vivent. C'est pour cette raison que nous vous conseillons vivement, en cas d'intérêt à une collaboration, de participer au prochain séminaire d'automne. La date figure sur le site "EVENTS" – "Seminars".

Si vous souhaitez recevoir le courrier concernant le prochain séminaire, nous vous prions d'envoyer un message accompagné de vos motivations et de votre CV à Jürg Jent (j.jent(at)famjent.ch) qui enregistrera vos coordonnées et vous enverra la documentation (programme-inscription) du séminaire en temps voulu.

Remarques

C'est une période un peu difficile pour la visite de certains projets vu la progression et les ennuis générés par des raisons politiques que vous connaissez.